

THOME Jules Eugène André

Né à Paris 16^e le 24.10.1879, fils d'Eugène Louis François THOME et de Louise Léonie Marie Marguerite OLIVIER.

Marié à Paris 6^e le 15.05.195 avec Marthe Céline Stéphanie DERVAUX, d'où

♀ Jacqueline Pauline Eugénie André née en 1906

♀ Marguerite Daisy née en 1907

Administrateur de société et propriétaire foncier.

Maire de Sonchamp (Seine-et-Oise) (1908 et 1912). Député et maire de Versailles (1914).

Service militaire

Recrutement de Seine-et-Oise, classe 1899, matricule n° 3228.

Signalement : cheveux et sourcils noirs, yeux marron, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

Taille 1,66 m.

Etudiant en droit.

A obtenu le diplôme de Docteur en Droit en 1902.



THOME Jules Eugène André

Bon pour le service, dispensé article 23, étudiant en droit.

Affecté au 11^e Régiment d'Artillerie (R.A.) à Versailles. Incorporé le 14.11.1900.

Réformé temporaire par la Commission Spéciale de Versailles le 20.11.1900 pour douleurs appendiculaires.

Réformé pour la 2^e fois par la Commission Spéciale de Seine-et-Oise le 08.10.1901.

Reconnu apte au service par la Commission Spéciale de Seine-et-Oise le 02.09.1902.

Affecté au 27^e Régiment de Dragons (R.D.) le 16.11.1902.

Passé Brigadier le 16.05.1902.

Envoyé dans la disponibilité de l'armée active le 19.09.1903.

Certificat de Bonne conduite « accordé ».

Passé dans la réserve de l'armée active le 01.03.1903. Affecté au 27^e Régiment de Dragons de Versailles.

Nommé Maréchal-des-Logis le 05.01.1905.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 27^e Régiment de Dragons du 11.06 au 09.07.1906.

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 27^e Régiment de Dragons du 26.09 au 12.10.1907.

Guerre 14-18

Rappelé à l'activité par le Décret de Mobilisation Générale du 01.08.1914.

Arrivé le 08.08.1914 au 10^e Escadron Territorial du Train des Equipages.

Il participe à la Campagne de Belgique.

Nommé Sous-Lieutenant le 02.08.1914.

Parti « aux armées » le 17.08.1914.

Détaché à la D.E.S. de la 3^e Armée, décision du 24.04.1915

Affecté au 6^e Régiment de Dragons (R.D.) le 29.06.1915.

Affecté à la 147^e Brigade à une date inconnue.

Affecté à l'Etat-Major de la 134^e Brigade d'Infanterie, décision du 24.02.1916. Arrivé à l'E-M de la 134^e Brigade d'Infanterie le 08.03.1916.

Blessé grièvement le 10.03.1916 alors qu'il effectuait une reconnaissance au Bois des Caures avec le Colonel DE LABORDERIE. Mort le même jour à Marre au Nord-Ouest de Verdun (Meuse) au PC de la 134^e Brigade.

A cette période il est donc à l'Etat-Major de la 134^e Brigade d'Infanterie, contrairement à ce qui est noté dans sa fiche de décès sur le site Mémoire des Hommes.

10 Mars . Le 1^{er} Rgt de zouaves a relevé dans la nuit du 9 au 10 les fractions du 259^e et du 214^e R.I.
Le 259^e va cantonner à Fromeréville où les éléments se reconstituent.
Le Colonel de Laborderie, C^t la 134^e Brigade est mortellement blessé à Marre, dans son P.C. Le Lt Lieutenant Thome, de l.S.M. de la 134^e Brigade est tué, le Lieutenant Hérouille, blessé.
Le Lt Colonel Sapillon Bonnot C^t le 288^e reçoit de la D.I. l'ordre de prendre le commandement de la 134^e Brigade.

10.03.1916 J.M.O. de la 134^e Brigade d'Infanterie.

Campagnes contre l'Allemagne du 02.08.1914 au 10.03.1916.



➤ Chevalier Légion d'honneur 10.03.1916 :

« Thome (Jules-Eugène-André), sous-lieutenant à l'état-major d'une brigade d'infanterie : officier d'état-major de réserve qui, affecté à un poste de l'arrière, a demandé à venir sur le front. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 10 mars 1916, aux côtés de son commandant de brigade »

Pour chevalier.
(Pour prendre rang du 10 mars 1916.)
Thome (Jules-Eugène-André), sous-lieutenant à l'état-major d'une brigade d'infanterie : officier d'état-major de réserve qui, affecté à un poste de l'arrière, a demandé à venir sur le front. A été très grièvement blessé à son poste de combat, le 10 mars 1916, aux côtés de son commandant de brigade.

Journal Officiel du 27.04.1916, page 3563.

Citation à l'ordre de l'Armée :

« Officier de l'Etat-Major de réserve qui, affecté à un poste de l'arrière, a demandé à venir sur le front (...) A été grièvement blessé à son poste de combat, le 10/03/1916 aux côtés de son commandant de brigade en faisant courageusement son devoir. A donné le plus bel exemple moral d'entrain et de dévouement ».

➤ Croix de Guerre  (palme de bronze)

Aurait été inhumé au cimetière militaire de Blercourt (Nixéville-Blercourt, Meuse). Malheureusement ce cimetière a été à l'abandon et, actuellement, on ne saurait affirmer que son corps y repose.

Son nom figure sur plusieurs monuments et plaques commémoratives dont :

- le Monument aux Morts de Sonchamp (Yvelines)
- le Monument aux Morts de Rambouillet (Yvelines)

Un monument à sa mémoire se trouve dans le bas du cimetière de la Nécropole de Douaumont. Sur la plaque gravée en bas du monument, il est dit qu'André THOME est à la 147^e Brigade. Mais le 10.03.1916, la 147^e Brigade se trouve en Meurthe-et-Moselle, vers Nomény, pas à Verdun, et pas dans le secteur de Marre.



Monument à la Mémoire d'André THOME
Nécropole de Douaumont (Meuse) – photo D. BEYS

Sources :

Fiche Matricule – AD de Seine-et-Oise (devenu Yvelines).

Journal Officiel du 27.04.1916 – Gallica

Légion d'Honneur dossier LH/2601/47 – Base Léonore

J.M.O. (Journaux des Marches et des Opérations) du 6^e Régiment de Dragons – Mémoire des Hommes > pas vu le S/L THOME et le régiment n'est pas dans le secteur de Marre.

J.M.O. de la 134^e Brigade d'Infanterie - 26 N 531/11 page 37 – Site Mémoire des Hommes

J.M.O. de la 147^e Brigade - 26 N 535/3 >> la Brigade n'est pas dans le secteur de Marre.

Pierre et Geneviève DERVAUX (AGFH n° 781)

-----00000-----